

REUNION DU CONSEIL DU 27 MARS 2009

Le 27 mars deux mille neuf à vingt heure trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal Philippot, Maire.

Etaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme THIEBAUT Colette, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme MAC DAID Emma, M. GALINIER-WARRAIN Gilles, Mme DUTHION Elisabeth, M. GIRAULT Bruno, Mme MASSUARD Frédérique, M. BUHL Hartmut, M. PRUVOST Laurent.

Absentes : Mme DAUSEND Sandra, Mme RYCKBOER Danièle.

Procurations :

Mme DAUSEND à M. PHILIPPOT

Mme RYCKBOER à M. LECOEUR

Mme MASSUARD Frédérique est élue secrétaire

Convocation du 21 mars 2009

INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS

FINANCES	Colette Thiebaut
-----------------	------------------

Délibération : Décision modificative du budget assainissement : à l'unanimité

Le conseil donne son accord pour effectuer les virements suivants

<u>Recettes d'investissement</u> 001 (excédent reporté)	+ 2 000 (erreur de transcription 246 862 au lieu de 248862)
<u>Dépenses d'investissement</u> 2313 (station)	+ 2 000
<u>Dépenses d'exploitation</u> 022 (dépenses imprévues) 6063 (fournitures)	- 2 120 + 2 120

Délibération : Décision modificative du budget communal : à l'unanimité

Fin février la notification des taux et la dotation forfaitaire ont été reçues en mairie, le budget ayant été voté le 13 février 2009, le conseil constate des recettes supplémentaires de 18 862 € qu'il affecte :

<u>Recettes de fonctionnement</u> 7411 (dotation forfaitaire) 7311 (contributions directes)	+ 9 416 + 9 446
<u>Dépenses de fonctionnement</u> 6811 (dotation aux amortissements) 023 (virement section investissement) 022 (dépenses imprévues) 65733 (département)	+ 4 217 + 13 645 + 800 + 200
<u>Recettes d'investissement</u> 280415 (amortissement)	+ 4 217

021 (virement du fonctionnement)	+ 13 645
1641 (emprunt)	- 10 000
<u>Dépenses d'investissement</u>	
1611 (emprunt)	+ 400
21538 (autres réseaux)	+ 250
2132 (travaux logements)	+ 2 290
2188 (vitrines)	+ 1 200
21311 (mairie)	+ 1 000
2183 (matériel informatique)	+ 500
2152 (panneaux entrepreneurs + associations)	+ 1 000
21312 (chaudière école)	+ 722
2313 (agence postale)	+ 500

Délibération : Demande de subvention fonds départemental de péréquation 2009 : à l'unanimité

Le conseil sollicite une subvention de 15 893,08 € sur le fonds départemental de péréquation 2009 suite à des travaux et achats effectués en 2009 en section d'investissement.

Délibération : Imputation en investissement : à l'unanimité

Le conseil donne son accord pour passer en investissement les achats suivants :
Vitrines, armoires secrétariat, extincteurs, création de ligne téléphonique et internet pour agence postale, panneaux, chauffe-eau mairie.

Prêt de 15 000 euros

Le prêt prévu au budget 2009 en reste à réaliser au compte administratif 2008, va être contracté le 25 avril auprès de la caisse d'épargne au taux de 4,27 % avec une première échéance au 25 juillet 2009 et une deuxième au 25 octobre 2009, ceci afin de bénéficier des taux bonifiés en cours actuellement.

Délibération : création ligne de trésorerie budget communal : à l'unanimité

Le conseil municipal décide la création d'une ligne de trésorerie à hauteur de 90 000 € pour le budget communal et autorise le Maire à signer le contrat.

**ORGANISATION,
FONCTIONNEMENT**

Patrick Mouchard

Achat tracteur et épandeur à sel

Les achats suivants prévus au budget 2009 ont été effectués :

- Tracteur John Deere en remplacement du Kubota qui datait de 1991
- Epandeur à sel qui permettra de traiter les rues du village en cas de neige et verglas.

La commune de St Ouen Marchefroy serait intéressée pour la mise à disposition du matériel et du personnel lors de chutes de neige. Le conseil donne son accord sur le principe et pour l'élaboration d'un protocole qui sera soumis à délibération.

Travaux de l'agence postale et nomination de l'agent

La salle des associations a été divisée pour permettre de recevoir à compter du 01 juin 2009 d'un côté l'agence postale et de l'autre une salle de réunion pour les diverses associations.

Le recrutement d'un agent administratif de 2^{ème} classe par contrat à durée déterminée (contractuel) est en cours d'établissement, cette personne prendra ses fonctions lors de l'ouverture de l'agence.

Délibération : vente tracteur : à l'unanimité

M. Mouchard informe le conseil que le tracteur Kubota sera vendu pour 717,60 € TTC et sortira de l'inventaire communal.

Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord pour cette vente et le tarif proposé.

Délibération : horaires d'ouverture de l'agence postale : à l'unanimité

Le conseil municipal fixe les horaires d'ouverture de l'agence postale communale : lundi, jeudi et vendredi de 15 heures à 17 heures 30 ; samedi de 9 heures 30 à 12 heures ; mardi de 9 heures 30 à 11 heures 30 ; mercredi de 16 heures à 19 heures ; ces horaires pouvant être revus en fonction de la fréquentation et en tenant compte des impératifs de la Poste et de l'organisation de la mairie ;

et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la poste pour mise en place de l'agence postale communale à partir du 1^{er} juin 2009.

CULTURE, MANIFESTATIONS, ASSOCIATIONS
--

Emmanuelle Donzier

Report de la manifestation « les papilles en fête » au 12 et 13 décembre pour avoir plus d'exposants et la coupler avec le marché de Noël de l'association mille pattes.

Dans cette perspective, des contacts ont été pris qui pourraient déboucher sur la mise à disposition gracieuse ainsi que le montage et le démontage d'un chapiteau de 200 m² chauffé, où pourrait également dans cette hypothèse avoir lieu le spectacle de Noël le 11 décembre.

Création du club des associations, la première réunion s'est tenue le 13 mars.

Le point sur le 14 juillet : une réunion va avoir lieu avec les associations et les conseillers pour son organisation.

Bibliothèque : suppression par le Conseil Général de l'opération « Lire en fête » mais par contre, et compte tenu du dynamisme dont Berchères fait preuve, l'attribution d'une subvention de 3 000 € lui a été octroyée. Le conseil municipal remercie tout particulièrement Nathalie Duron et son équipe de bénévoles pour leur travail qui permet une valorisation de la bibliothèque, ainsi que le Conseil Général pour son aide.

Une réflexion est engagée concernant le montant de l'adhésion à la bibliothèque pour les personnes n'habitant pas Berchères.

Promenons-nous dans les bois : dimanche 17 mai avec un parcours inédit de 10 kilomètres pour les adultes.

Foire aux papiers anciens et vieux documents : manifestation qui aura lieu le 11 octobre après l'opération lire en fête que la commune veut organiser même sans les subventions sollicitées.

Le conseil remercie Monsieur Olivier Hédoux pour le don d'une de ses œuvres « Etudiant » qui sera exposée, après son encadrement, dans la salle du conseil où le tableau « se distinguer », prêt de Monsieur Hédoux est actuellement en place.

COMMUNICATION

Gérard Bolac

Les prochaines « brèves » seront distribuées première quinzaine d'avril.

Affichage sauvage

Afin d'éviter la prolifération anarchique des publicités dans le village, le conseil envisage la construction de panneaux qui serviraient de support pour la publicité des entreprises et des associations. Des conseillers en concertation avec les commerçants et artisans ainsi qu'avec les associations intéressées vont étudier ce projet.

ENVIRONNEMENT, URBANISME	Bruno Girault
---------------------------------	---------------

Les contrats avec le bureau d'étude BE AUA vont être signés.

Un questionnaire aux habitants va être distribué avec les brèves dans le cadre du PLU.

JURIDIQUE	Frédérique Massuard et Gilles Galinier-Warrain
------------------	---

Loyers impayés

M. Philippot signale le retard de paiement des loyers et charges d'un locataire. Les démarches auprès d'un huissier ont été entreprises par M. le receveur. La commune a également demandé à la personne qui s'est portée caution de régler le montant des impayés.

Feux tricolores, carrefour de la Croix blanche

Non conformité des travaux exécutés.

TRAVAUX	Pascal Philippot
----------------	------------------

Travaux gaz , rue du château: sont terminés

Travaux gaz, rue de l'école

La canalisation gaz est posée. Les travaux d'installation des chaudières dans les logements et l'école se feront à la fin de la période de chauffage.

Travaux gaz, rue Gabriel Gabrio : canalisation posée semaine 13.

Enfouissement réseaux rue école et rue des champs filasses :

Devraient débuter courant avril.

Travaux chemin creux : ont été effectués pour éviter à l'avenir l'inondation d'une habitation

Signalisation des carrefours à La ville L'Evêque :

Les panneaux sont commandés, la pose doit intervenir prochainement par les services techniques du Conseil Général.

Carrefour de la Croix Blanche.

Les travaux de reconstruction de l'aqueduc ont débutés le 23 mars pour une durée d'environ deux mois.

Station d'épuration

Les plantations sont terminées. La plantation des roseaux doit s'effectuer début avril pour des essais de l'ouvrage 2^{ème} quinzaine d'avril.

Remerciements

Le conseil municipal remercie chaleureusement les habitants et les artisans de Berchères pour leur bénévolat, et les investissements personnels qu'ils font pour le bien être de leur village et de leurs concitoyens.

Délibération : allée des Grands Clos : à l'unanimité

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à l'ouverture des plis du 13 mars 2009 l'entreprise STAR a été retenue parmi 4 candidatures pour un montant global de travaux TF + TC de 39 540,49 €HT soit 47 290,43 €TTC.

Le conseil approuve le choix de l'entreprise STAR pour le montant indiqué.

CIMETIERE	Danièle Ryckeboer et Hartmut Bühl
------------------	-----------------------------------

DIVERS	Pascal Philippot
---------------	------------------

Civilité

Les déjections canines devenant de plus en plus insupportables, principalement place de l'Eglise, les habitants trouveront des supports Toutounet, permettant aux propriétaires de chiens de ramasser les excréments de leur animal avec des sachets mis à disposition.

Le conseil espère ainsi responsabiliser les propriétaires de chiens et rendre plus propre notre village, particulièrement la place de l'église, devenu un lieu privilégié de déjections consécutif au manque de civisme et de respect d'autrui de certains.

Il a été constaté des incivilités diverses :

Le garde-corps de la passerelle près du lavoir a été tordu.

Des enfants ont pénétrés dans l'enceinte de la nouvelle station : des panneaux ont été mis en place pour interdire l'accès du site à toutes personnes étrangères.

Les tuiles du lavoir ont été à nouveau cassées.

Stationnements anarchiques principalement aux abords de la rue de l'école et de la boulangerie.

Détérioration par véhicules de massifs plantés rue du Puits au Gall.

Le conseil municipal décide la création « d'une main courante » où les habitants pourraient venir indiquer les actes de vandalismes dont ils auraient, eux ou le village, été victimes. Ce registre ne se substituerait pas à la main courante tenue par la gendarmerie, mais permettrait la remontée des informations, et une intervention de la Municipalité auprès des instances concernées.

Délibération : attribution d'une subvention au département pour le FAJ : à l'unanimité

Le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention de 200 € au Département, suite à sa sollicitation, pour le fond d'aide aux jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Danièle Ryckeboer
---	-------------------

Réunion du 19 mars pour approbation du compte administratif 2008, vote du budget primitif 2009 et mise au point des activités de l'année.

JUMELAGE	Hartmut Bühl
-----------------	--------------

Le Maire d'Adelsheim devrait venir avec quatre conseillers pour le 14 juillet. Ils se proposent d'amener des gourmandises Allemandes pour un stand. Leur orchestre souhaiterait venir faire en 2010 un concert pour la commémoration du 8 mai.

En septembre 2009 le Maire de Berchères et une délégation sont invités à participer à la réélection du Maire d'Adelsheim et ainsi commencer l'écriture de la charte du jumelage.

SYNDICATS

Basse Vesgre

Réunion du 19 février :

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2008.

Vote du budget 2009 avec une augmentation de la participation des communes de 9,5 % soit 2774,03 € au lieu de 2533,36 € en 2008.

Remplacement du garde-rivière.

Le 17 avril, l'agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil Général organise une réunion d'information à Rouvres avec les propriétaires des vannages et des moulins.

Vaucouleurs

Réunion du 26 mars :

Le budget a été voté. Dans les travaux programmés pour 2009, le changement du réseau d'eau rue des Champs Filasses a été inscrit dans ce budget. Le coût de l'eau n'augmentera pas cette année. La surtaxe syndicale est fixée à 0,15 € par habitant soit 125,40 € par an pour la commune suite à une augmentation de la population. Une étude de l'accès et de l'environnement du château d'eau est programmée.

Village du Drouais

La taxe fixée cette année par habitant pour l'adhésion à la communauté de communes sera de 20 € par personne.

DECISIONS MUNICIPALES

Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 04 avril 2008.

- 20 février 2009 : prix du mètre linéaire pour les manifestations organisées par la commune (brocante, foire aux livres, papilles en émoi,) 3 € pour 1m20 et 7 € pour 3 m.

La séance est levée à 00 heure 05